

BULLETIN MUNICIPAL



N° 5 - AVRIL 1986

Le CONSEIL MUNICIPAL

A l'issue de l'élection complémentaire partielle du 16 Février qui a vu l'élection de Messieurs Michel CONRAD et Daniel TERZAGHI, le Conseil Municipal est ainsi composé :

MM. Bernard DEMOUGE	Maire
François DEMEUSY	1er Adjoint
Jean CHASSIGNET	2ème Adjoint
Léon PIOT	3ème Adjoint

et de Mmes et MM.

Noelle CLEMENT	Michel CONRAD
Claude DEMOUGE	Camille FULLERINGER
Jean-Marie GRIMLER	Gérard HERBACH
Gilbert HUBERTCLAUDE	Daniel ROTH
Thérèse RUGGERI	Daniel TERZAGHI
Gérard TRAVERS	

Conseillers municipaux

Les Commissions Municipales

* Commissions *	* Membres *
* Bureau d'Aide Sociale *	* Mmes Noelle CLEMENT - Thérèse RUGGERI * * M. François DEMEUSY *
* Forêts *	* MM. Léon PIOT - Gilbert HUBERTCLAUDE * * Claude DEMOUGE - Gérard TRAVERS *
* Travaux *	* MM. François DEMEUSY - Michel CONRAD * * Jean-Marie GRIMLER - Daniel TERZAGHI - Camille FULLERINGER *
* Finances *	* MM. Jean CHASSIGNET - Daniel ROTH - * * Mme Noelle CLEMENT - M. Gérard TRAVERS *
* Sports *	* MM. Léon PIOT - Gilbert HUBERTCLAUDE * * Daniel ROTH - Michel CONRAD *
* Bulletin municipal *	* MM. Jean CHASSIGNET - Daniel ROTH - * * Jean-Marie GRIMLER - Gérard HERBACH - Daniel TERZAGHI - * * Mme Noelle CLEMENT - *

Les Délégués aux Syndicats Intercommunaux

Syndicats	Délégués
GESTION du C.E.S. de GIROMAGNY	Mme Thérèse RUGGERI - 2ème vice-présidente M. Daniel ROTH
CONSTRUCTION C.E.S. de GIROMAGNY	MM. Jean CHASSIGNET - Jean-Marie GRIMLER
TRAITEMENT des ORDURES MENAGERES	MM. Daniel ROTH - Membre du Bureau Claude DEMOUGE
BALLON D'ALSACE (S.M.I.B.A.)	MM. Jean CHASSIGNET - Michel CONRAD Gérard TRAVERS
A.S.V.A.A.	MM. Bernard DEMOUGE - Gérard HERBACH Claude DEMOUGE
EAUX de GIROMAGNY	MM. Camille FULLERINGER - Daniel TERZAGHI -
PISCINE d' ETUEFFONT	MM. Jean CHASSIGNET - Gilbert HUMBERTCLAUDE

LE BUDGET PRIMITIF 1986

*		*		*
*	<u>DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</u>	*	1 865 573	*
*		*		*
*	• Denrées et fournitures	*	63 000	*
*	• Frais de personnel	*	624 000	*
*	• Impôts & taxes	*	45 000	*
*	• Travaux & Services Extérieurs	*	203 700	*
*	• Participations & contingents	*	361 510	*
*	• Allocations - Subventions	*	39 212	*
*	• Frais de Gestion générale	*	89 093	*
*	• Frais financiers	*	142 846	*
*	• Prélèvement pour dépenses d'investissem.	*	296 712	*
*		*		*
*		*		* 1/2
*	<u>RECETTES DE FONCTIONNEMENT</u>	*	1 865 573	*
*		*		*
*	• Produits de l'exploitation	*	188 692	*
*	• Produits domaniaux	*	643 351	*
*	• Produits financiers	*	2 079	*
*	• Recouvrements - Subventions	*	61 819	*
*	• Dotation globale de fonctionnement	*	570 410	*
*	• Impôts indirects	*	12 500	*
*	• Contributions directes	*	316 722	*
*	dont :	*		*
*	- taxe d'habitation	*	52 006	*
*	- taxe prop. bâties	*	56 386	*
*	- taxe prop. non bâties	*	86 665	*
*	- taxe professionnelle	*	111 303	*
*	• Produits antérieurs	*	70 000	*
*		*		*
*		*		*
*		*		*
*	<u>DEPENSES D'INVESTISSEMENT</u>	*	816 167	*
*		*		*
*	• Remboursements d'emprunts	*	76 855	*
*	• Acquisition de biens	*	3 640	*
*	• Travaux bâtiments et génie civil	*	735 672	*
*	dont : Maternelle	*	458 723	*
*	Salle HLM	*	150 000	*
*	Pistes Forest.	*	60 000	*
*	Volets cure	*	25 000	*
*		*		*
*		*		*
*	<u>RECETTES D'INVESTISSEMENT</u>	*	816 167	*
*		*		*
*	• Subventions	*	21 251	*
*	• Prélèvement sur recettes de fonctionne-	*		*
*	ment	*	296 712	*
*	• Participations à travaux d'équipem.	*	172 572	*
*	• Emprunt	*	300 000	*
*	• Recouvrement de créances	*	25 632	*
*		*		*
*		*		*

LES SUBVENTIONS

Colis des personnes agées	4 500
Lepuix-Fleuri	4 400
Ski-Club Giromagny-Lepuix	2 500
Coopérative scolaire	2 000
A.S. Lepuix-Gy	2 000
Clique	1 000
Ass. de Pêche	1 000
Bibliothèque	1 000
Ass. des aides ménagères	600
Lutte contre le cancer	500
Bibliothèque Cent. de Prêts	412
Anciens combattants	250
Anciens P.G.	250
Société Tir Giromagny	250
USG / Athlétisme	250
A.S. CES Giromagny	200
Association des Paralysés	100
Association Valentin Haüy	100
Lutte contre la faim	100

=====

DEUX PARTENAIRES DE LA COMMUNE : GENDARMERIE et CROIX ROUGE

La saison hivernale se termine sur les sommets vosgiens et les skieurs vont devoir prochainement remiser leurs lattes. Deux des organismes qui assurent la sécurité des personnes au Ballon d'Alsace sont la GENDARMERIE NATIONALE et la Section de GIROMAGNY de la CROIX ROUGE FRANCAISE.

Nous leur ouvrons donc nos colonnes pour qu'ils nous fassent part de leurs activités.

- LA GENDARMERIE NATIONALE -

Sport en vogue, le ski connaît depuis quelques années un essor sans cesse croissant. Ses adeptes devenant de plus en plus nombreux, il est apparu nécessaire de mettre en place des moyens de secours. Le BALLON D'ALSACE n'a pas échappé à ce phénomène d' "invasion", c'est ainsi qu'en 1968 était inauguré le chalet de secours en montagne.

Tout d'abord d'un effectif de 3 gendarmes, puis 4, il est actuellement occupé durant toute la saison hivernale par 6 gendarmes. Les missions de ces hommes sont nombreuses et variées ; la surveillance "générale" étant le principal objectif. Cette surveillance comprend non seulement le domaine skiable, le réseau routier, mais aussi l'ensemble du massif. Cette tâche est importante quand on sait que cela représente des dizaines et des dizaines d'hectares, particulièrement difficiles d'accès en hiver.

Les gendarmes, souvent appelés "Les Saint-Bernard" du Ballon, pratiquent le ski et ont reçu pour cela une formation particulière. De même, ils sont secouristes confirmés, et sont donc aptes à intervenir en toutes circonstances. Les interventions ne se font pas seulement sur les pistes, mais de plus en plus hors pistes en raison de la pratique sans cesse croissante du ski nordique ou ski de randonnée.

Les gendarmes doivent être disponibles en tout temps, et assurent pour cela une permanence 24 heures sur 24. Intervenir toujours au plus vite est leur souci constant ; pour cela, une connaissance parfaite du terrain est nécessaire.

Hormis cela, le travail est sensiblement identique à celui de la Brigade de GIROMAGNY, à savoir, l'exercice de la police judiciaire administrative et militaire, avec les différentes missions que cela comporte.

- Vous qui venez au BALLON pour y goûter les joies hivernales, soyez rassurés, les gendarmes veillent -

- CROIX ROUGE FRANCAISE - COMITE DU CANTON DE GIROMAGNY -

par Monsieur Dominique TROUILLAT,
Président du Comité de Giromagny

* En consultant le compte-rendu des activités de l'année 1985, on relève une activité intense, comme les quelques chiffres ci-après le démontrent :

- 30 postes de secours d'une durée variant de 4 à 15 h

- 1 recherche de nuit

- 206 interventions et assistances

- une liste de 70 secouristes (57 actifs et 13 réservistes

La participation en poste de secours variant de 8 à 22

(18 secouristes selon les postes.

* Les 14, 15 et 16 Juin 1985, les secouristes ont reçu leurs homologues de SCHWABMÜNCHEN. Un échange de techniques secouristes a été réalisé pour la première fois, avec grand succès. Une délégation de la CROIX ROUGE se rendra en Allemagne les 3 et 4 Mai 1986.

* Le 22 Juin, les Secouristes ont participé à une manoeuvre Départementale ORSEC - SATER sur l'aéroport de FONTAINE.

* Le 29 Juin, 29 diplomes de Brevet National de Secourisme et 13 diplomes de Gestes d'Urgences étaient remis lors d'une sympathique réunion au local CRF.

* Un nouveau système de "tour de garde" a été mis en place à titre expérimental jusqu'au 31 Décembre 1985, puis renouvelé jusqu'en Avril 1986, permettant ainsi d'avoir à chaque fin de semaine une équipe à disposition.

* * Une équipe de spécialistes continue à assurer bénévolement les gardes au SAMU la nuit et le Dimanche. 76 permanences ont ainsi été tenues par les Secouristes de notre secteur. Cette action, bien que souvent éprouvante physiquement et moralement, est très enrichissante.

* Le matériel dont disposent les Secouristes fait lui aussi l'objet de multiples attentions :

- le véhicule PEUGEOT J 7 acquis d'occasion il y a plus de dix ans a entièrement été révisé mécaniquement (freins, ...) et son agencement intérieur a été revu dans un souci d'une plus grande efficacité et facilité d'utilisation.

- la caravane acquise en 1984 a été également transformée dans le même souci de rationalité.

Tous ces travaux - sauf les questions purement mécaniques réglées par des professionnels - ont été réalisés sans frais par des Secouristes.

* Le 24 novembre, les Secouristes de GIROMAGNY ont convié l'ensemble des secouristes CRF du Département à venir avec leur famille pour découvrir le BALLON D'ALSACE : visite des pistes de ski, des points stratégiques, des lieux d'évacuation, du matériel à disposition, etc ...

* Du 1er Janvier au 24 Février 1986, les Secouristes ont déjà effectué 13 postes de secours, porté assistance à 56 personnes (48 cas légers, 7 cas graves, et 1 décès).

* Enfin, les Secouristes sont également à disposition du Comité C.R.F. local, présidé par Monsieur Bertrand ZELLER, assisté de Madame Andrée SINGER et de Madame Christine DELAPORTE, pour l'aider matériellement dans son action sociale qui s'étend sur l'ensemble des Communes dépendant du canton de GIROMAGNY.

Rappelant que ces secouristes agissent à titre tout à fait bénévoles, et ne perçoivent personnellement aucune indemnité, rétribution ou remboursement de frais à quelques titres que ce soit, il n'est peut-être pas inutile de les remercier chaleureusement pour leur action.

UNE SOCIÉTÉ LOCALE : LEPUIX - FLEURI

DIX ANS DÉJÀ !

par les membres du Comité de l'Association

C'est en 1976 que l'Association a vu le jour, grâce à l'initiative de quelques personnes.

A l'époque, le village donnait une sensation de tristesse, voire de laisser-aller. En effet, l'eau ne coulait plus dans les fontaines, et celles-ci étaient destinées à plus ou moins brève échéance à la démolition. Un évident manque de propreté se remarquait aussi bien le long des routes que des cours d'eau. Rien ne venait égayer les ponts, carrefours ou places. Le but était de redonner une santé qui se concrétiserait par le fleurissement et différents aménagements.

En accord avec le Conseil Municipal, la première opération fut de remplir les fontaines de terre et de les fleurir.

Parallèlement, une action de sensibilisation sur la propreté était menée auprès des villageois.

C'est ainsi que huit fontaines et une bordure de route furent aménagés la première année. Une distribution de bons de commande de fleurs était alors effectuée auprès des habitants, la société nouvellement créée se chargeant ensuite de l'acheminement et de la distribution.

Par l'intermédiaire de la Carrière de la Meilleraie, des vasques de récupération (godets de concasseur) étaient mises en place à l'entrée du village.

L'année 1977 vit l'apparition d'un massif devant l'Eglise et la pose de jardinières sur les rampes des trois ponts. Jusqu'en 1981 le souci principal était d'améliorer et de créer des emplacements fleuris. A ce sujet, un manque d'approbation d'une minorité des villageois a posé, il est vrai, des problèmes qu'il a fallu résoudre.

Puis 1981 voyait un remodelage du comité qui donna, par l'arrivée de nouveaux membres, un élan supplémentaire. Un manque de bénévolat obligea chacun à se serrer les coudes pour continuer à améliorer ce qui existait.

Plusieurs extensions sont à noter en 1982 : fleurissement de la fontaine Notre-Dame (devant chez "Casi") et du pont à l'entrée du village (devant la ferme Canal), création d'un parterre le long de la maison Copatey, mise en place de six bancs agrémentés de bacs à fleurs, l'ensemble destiné au repos des promeneurs.

En 1984-85, nettoyage de la petite place comportant la benne à verre à côté de la boulangerie Kuder. Fleurissement de plusieurs passerelles.

Projets 1986 :

- achat de deux bancs, de bacs à fleurs, d'une débroussailleuse et de supports de jardinières
- fleurissement de la bordure de jardin de la boulangerie Kuder et de l'ancienne épicerie Girardey.
- des modifications vers le grand pont.

La participation de tous a permis d'obtenir un classement honorable au concours des villages fleuris. Un effort supplémentaire l'améliorerait certainement. Actuellement, le but est de faire mieux en ce qui concerne la propreté, et ceci en particulier au niveau de nos cours d'eau jalonnés de détritus de toutes sortes. La société rappelle à ce sujet que la commune est pourvue au maximum d'avantages, à savoir : ramassage des ordures ménagères, des objets encombrants (monstres) et de la mise en place de bennes à verre.

Alors, Pitié, arrêtez de déverser quoi que ce soit dans nos beaux cours d'eau, au grand désagrément des voisins, habitants et touristes. Quel triste spectacle.

Devant ces lacunes, qui sont en réalité l'affaire de tous, la société invite les personnes intéressées à se joindre à elle.

Elle tient à remercier également ceux qui contribuent financièrement et matériellement à l'aider. Il faut citer en particulier la municipalité. Les autres sources financières proviennent de la vente des fleurs, de la subvention départementale, du repas familial annuel, et de dons anonymes. Il est évident que sans ces rentrées d'argent, il serait impossible de poursuivre l'oeuvre accomplie jusqu'à présent.

Alors, encore une fois, merci à tous.

En 1986, le comité est composé comme suit :

- | | |
|-------------------------|---------------------|
| - Jean-François DEMOUGE | Président |
| - Cécile DEMEUSY | Vice-présidente |
| - Marie HERBACH | Secrétaire |
| - Marie-Andrée ROTH | Secrétaire Adjointe |
| - Andrée THEVENOT | Trésorière |
| - Gilbert POMMELET | Trésorier Adjoint |
| - Gilbert HUMBERTCLAUDE | Membre |

====

La distribution des replants est prévue

- le SAMEDI 24 MAI de 8 h à 12 h
- à la SALLE JEANNE D'ARC

INFORMATIONS PRATIQUES

1.- EAUX et INONDATIONS

La disparition de nos campagnes des exploitations agricoles et la mécanisation ont pour conséquence que beaucoup de prés ne sont plus entretenus. L'essartage n'est plus réalisé, les racines et branchages forment des barrages qui s'opposent à l'écoulement des eaux. Il s'ensuit des inondations en cas de fortes pluies ou fonte brutale des neiges pour les habitations en aval.

Il est donc demandé aux propriétaires de bien dégager les ruisseaux et saignées sur leurs terrains, plus particulièrement le fossé "RIER-la-VILLE" entre les Cités Briot de la rue de la Beucinière et le Phanitor. De même, les riverains de la Savoureuse et de la Beucinière veilleront à un écoulement correct des eaux.

2.- ORDURES MENAGERES (suite)

Le tonnage collecté en 1985 tend à se stabiliser par rapport à l'année précédente, ce qui se traduit par le maintien en 1986 de la redevance à 80.00 Frs par personne, avec un maximum de 320.00 Frs par foyer.

Cependant, le SICTOM préconise l'usage de sacs plastiques, tout en rappelant (notre Bulletin n° 1) que les cartons, cageots et poubelles mal fermées font augmenter le tonnage par temps de pluie ou de neige.

3.- O.P.A.H.

La phase d'étude de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (O.P.A.H.) est terminée. En adhérant à la phase de "suivi opérationnel" qui durera 3 années, la Commune offre à ses habitants la possibilité de bénéficier d'aides exceptionnelles pour l'amélioration de leurs locaux d'habitation. Chaque cas individuel étant un cas particulier, nous conseillons aux personnes intéressées de s'adresser directement au :

CENTRE D'AMELIORATION du LOGEMENT

10, Faubourg de Montbéliard

90000 BELFORT

Tél. 84 28 33 42

où elles trouveront gratuitement :

Information - Conseils - Assistance Financière et Administrative.

4.- A NOTER

En raison du lundi de Pentecôte, le ramassage des ordures ménagères aura lieu le mardi 20 Mai.

Le ramassage des objets encombrants (monstres) aura lieu le lundi 26 Mai.

5.- LA RAGE VULPINE

Les analyses pratiquées sur deux renards abattus sur le territoire de la commune se sont révélées positives. Nous recommandons aux habitants de se conformer à l'Arrêté Préfectoral du 15 Septembre 1980, affiché sur les panneaux de la Mairie.

Nous en extrayons quelques phrases :

"Les chats, même vaccinés, doivent être enfermés
"ou tenus à l'attache.

"

"

"Les chiens et les chats errants devront être
"capturés et transportés en fourrière

"

"....., la circulation des chiens non vaccinés
"contre la rage et non identifiés par tatouage

"est interdite, à moins qu'ils ne soient tenus
"en laisse et musclés ..

"

" les chiens, les chats et autres animaux
"vaccinés ou non contre la rage, ayant mordu ou

"griffé une personne ou un animal domestique

"sont soumis à une surveillance exercée par un
"vétérinaire pendant une durée de quinze jours.

PLAN INFORMATIQUE POUR TOUS

=====

Dans sa séance du 10 janvier, le Conseil Municipal a décidé de signer avec l'Etat la convention proposée par le Plan Informatique pour Tous. Ceci implique :

- l'Etat met à la disposition de la commune un micro-ordinateur de type familial dont elle sera propriétaire dans trois ans.

- pour les élèves des écoles de la commune la familiarisation avec ce nouvel outil, sa pratique à des fins pédagogiques grâce aux logiciels éducatifs fournis par l'Education Nationale et éventuellement l'initiation à la programmation.

- l'accès du public, sous certaines conditions, aux matériels et aux logiciels mis à la disposition de la commune.

Aujourd'hui, le matériel est opérationnel et les élèves des classes de CM1 et CM2 :

- découvrent le T07.70 par la pratique en résolvant les exercices de grammaire et de calcul qui leur sont proposés sur les cassettes programmes livrées.

- sont initiés aux premiers rudiments de la programmation dans le langage BASIC en réalisant eux-mêmes des programmes simples.

Il reste à mettre en place la dernière phase, l'accès au public. Selon les termes de la convention signée, elle ne peut se faire qu'au profit d'une association.

Les personnes intéressées par la création d'un club informatique peuvent se mettre en rapport avec Jean CHASSIGNET ou se faire connaître en Mairie. Une réunion sera prochainement organisée pour décider de la suite à donner à cette proposition.

Les lignes suivantes ont été programmées par les CM1-CM2 :

Ecole LEPUIX-GY Cours Moyen 1 et 2

Angelique	Steve	Pierre	Sandra	Severine	Sophie
Sebastien	Davy	Dominique	Sandrine	Valerie	Michael
Celine	Sophie	Christophe	Magali	Franck	Celine
Frederique	Christelle	Laurent	Charlyne	Guillaume	Florence
Nicolas	Christian				